

LE RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE AU SECONDAIRE: QUOI DE NEUF EN FRANÇAIS ?



ISABELLE TREMBLAY
Professeure
Commission scolaire
de la Capitale



SOPHIE LEMAY
Conseillère pédagogique
Commission scolaire
de Portneuf

Le contenu du présent article est construit à partir de perceptions du personnel de différents milieux scolaires. Les auteures sont sensibles au fait qu'à l'heure actuelle, ce ne sont pas tous les enseignants du secondaire qui adhèrent aux fondements du *Programme de formation de l'école québécoise* (PFEQ), qui ont modifié leur pratique enseignante et qui se sont approprié le programme de français. La mise en œuvre du nouveau pédagogique au secondaire s'effectue donc, pour le moment, à des échelles variables, selon les commissions scolaires, les écoles et les enseignants. Puisqu'il est plus ou moins possible de rendre compte de cette réalité, les renseignements donnés ici reposent sur une mise en œuvre « idéale » du nouveau pédagogique, sauf lorsque les auteurs indiquent le contraire.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE L'ANCIEN ET LE NOUVEAU PROGRAMME DE FRANÇAIS ?

En français comme dans les autres disciplines, le cœur des changements du PFEQ se situe au regard de la démarche d'évaluation. L'évaluation des apprentissages a désormais deux fonctions bien

affirmées: l'aide à l'apprentissage et la reconnaissance de compétences. L'enseignant est appelé à planifier l'évaluation des apprentissages des élèves en établissant un continuum de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) dans lequel sont insérées des situations d'évaluation (SE). La plus grande distinction entre SAE et SE se trouve dans l'aide qui est apportée à l'élève lors des SAE alors que, dans une SE, l'élève fonctionne sans en bénéficier. Cette aide peut se traduire par de l'enseignement explicite de notions et de concepts ainsi que par un soutien quelconque donné à l'élève lors d'une SAE. Tout au long de sa démarche, l'élève est amené à poser un regard réflexif sur ses apprentissages et ses stratégies. Contrairement au programme de 1995, où l'on procédait à un cumul de notes pour établir le résultat de l'élève, le PFEQ permet à l'enseignant de porter un jugement global à partir de critères d'évaluation afin d'établir un portrait actualisé de l'élève.

Concernant la discipline du français, l'ancien programme (1995) était une première génération d'un programme par compétences, mais on évaluait les apprentissages à la manière d'un programme par objectifs.

Par ailleurs, une des principales différences du nouveau programme de français est sans doute le contexte pédagogique de celui-ci. Les apprentissages des élèves sont organisés autour de familles de situations pour les trois compétences à développer. Ces familles de situations introduites dans le programme :

[...] proposent des contextes spécifiques d'apprentissage qui contribuent à donner du sens à ce que les élèves doivent apprendre en classe de français. [...] Pour chaque compétence, les familles sont liées à l'information, à la pensée critique et à la création. (MELS, 2008, p. 9)

FAMILLES DE SITUATIONS SELON LES TROIS COMPÉTENCES AU DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE

Lire et apprécier des textes variés	S'informer en ayant recours à une variété de textes courants et de médias Poser un regard critique sur des textes courants et littéraires en appliquant des critères d'appréciation Découvrir des univers littéraires en explorant des textes narratifs, dramatiques et poétiques
Écrire des textes variés	Informen en élaborant des descriptions et des explications Appuyer ses propos en élaborant des justifications et des argumentations Créer en élaborant des textes « littéraires »
Communiquer oralement selon des modalités variées	S'informer en ayant recours à l'écoute individuellement ou en interaction Informen en ayant recours à la prise de parole individuellement et en interaction Confronter et défendre des idées en interagissant oralement Découvrir des œuvres de création en ayant recours à l'écoute



L'enseignant peut ainsi planifier son enseignement selon les différentes familles de situations plutôt que, comme le voulait la tradition, par genre de textes. Ainsi, s'il souhaite aborder la famille *Découvrir des univers littéraires* pour développer la compétence à lire, il n'est plus cantonné dans un seul genre littéraire: il peut très bien exploiter un poème, un extrait de roman et un extrait de texte dramatique portant sur un même sujet.

En ce qui a trait à l'évaluation de la compétence disciplinaire 1, *Lire et apprécier de textes variés*, les enseignants doivent modifier considérablement leur pratique. Dorénavant, ils sont en effet tenus d'évaluer les apprentissages des élèves à partir d'une grille intégrant les critères d'évaluation du programme:

- Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes;
- Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes;
- Réaction fondée à un ou à plusieurs textes;
- Jugement critique et fondé sur un ou plusieurs textes;
- Recours à des stratégies appropriées.

La deuxième compétence disciplinaire, *Écrire des textes variés*, est celle qui a le moins changé. Dans le nouveau programme, les critères d'évaluation de cette compétence sont en effet semblables à ceux du programme de 1995.

Par ailleurs, la compétence 3, *Communiquer oralement selon des modalités variées*, a subi de grands changements et elle amène les enseignants à ajuster considérablement leur pratique d'enseignement. La situation d'écoute doit en effet être évaluée au même titre que la situation de prise de parole. Celles-ci doivent être développées autant individuellement qu'en interaction.

Fait qui intéressera nos collègues enseignant le français dans les collèges, le nouveau programme de français du deuxième cycle du secondaire accorde maintenant une importance particulière à l'expérience de la littérature (à ce sujet, voir l'entrevue avec M^{me} Suzanne Richard, présidente de l'Association québécoise des professeurs de français, qui suit le présent article). Il précise que:

La littérature à l'école joue un rôle particulier dans l'atteinte des visées du Programme de formation. Son apport à la connaissance du monde, à la découverte de soi et à la structuration identitaire sera d'autant plus porteur pour les élèves qu'ils seront conviés à découvrir des œuvres diversifiées et de qualité. Provenant de diverses époques et appartenant à des genres et à des styles différents, ces œuvres doivent les amener à se constituer des repères culturels et des connaissances d'ordre littéraire (édition, auteur, genre, procédés d'écriture, etc.) ainsi qu'à enrichir leur culture générale (repères culturels d'ordre géographique, historique, religieux, etc.). Le choix des œuvres, partagé par les élèves et l'enseignant, s'inscrit dans des contextes signifiants qui prennent en compte à la fois les champs d'intérêt des élèves et les besoins d'apprentissage ciblés par l'enseignant. (MELS, 2008, p. 2)

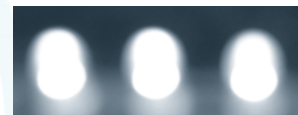
En résumé, pour l'enseignant de français au secondaire, l'évaluation constitue son principal défi. Il doit s'approprier les critères d'évaluation de chacune des compétences, consigner suffisamment de traces pour ensuite arriver à porter un jugement global sur les compétences disciplinaires de ses élèves. Ce défi est aussi, sans doute, celui des enseignants des autres disciplines.

► AU FINAL, LA FORMATION DES ÉLÈVES EN FRANÇAIS SERA-T-ELLE DIFFÉRENTE ?

La réponse à cette question est sans contredit relative au degré d'appropriation du programme et du changement de pratique des enseignants. Au terme de l'implantation, un élève qui aurait reçu une formation qui répond à toutes les exigences du programme en français sera plus engagé, autonome et ouvert sur le monde. Il saura réfléchir à sa pratique de lecteur, de scripteur, d'auditeur et d'interlocuteur. De plus, avec le rehaussement des exigences du programme, les élèves devraient être mieux préparés aux études collégiales. Pendant les trois années du deuxième cycle du secondaire, les élèves: «sont conviés à découvrir le plaisir de maîtriser la langue française et à comprendre les cultures qu'elle véhicule pour mieux se situer dans la diversité linguistique et culturelle du monde contemporain» (MELS, 2008, p. 1).

► CONCERNANT SPÉCIFIQUEMENT LE FRANÇAIS, LES ÉLÈVES DE LA PREMIÈRE COHORTE FORMÉE SELON LE PFEQ SERONT-ILS DIFFÉRENTS DES ÉLÈVES QUI LES ONT PRÉCÉDÉS ?

Pour la première cohorte, les différences ne seront pas nécessairement majeures, puisque les enseignants du secondaire s'approprient graduellement le nouveau pédagogique. Il est toutefois certain que plusieurs élèves auront plus d'habiletés à faire du travail coopératif. Par ailleurs, le PFEQ accorde une importance particulière aux repères culturels de l'élève et il amène une plus grande ouverture sur le monde. De plus, le programme de français, par la mise en place du répertoire personnalisé de l'élève, (soit un portfolio dans lequel l'élève



garde tout au long de son parcours des traces des oeuvres qu'il lit : réactions, commentaires d'appréciation, jugements critiques, réflexions témoignant de sa compréhension et de son interprétation) contribue ou contribuera à l'enrichissement des repères culturels, ce qui devrait réjouir nos collègues du collégial.

► LA FORMATION RENOUVELÉE PERMETTRA-T-ELLE AUX ÉTUDIANTS DE MIEUX MAÎTRISER LA LANGUE FRANÇAISE ?

En 2006, le rapport de la Table de pilotage (MELS, 2006) chargée d'évaluer le nouveau pédagogique a fait mention de la problématique de la qualité de la langue française. Comme suite à ce rapport, un comité d'experts, présidé par M. Conrad Ouellon, a été formé pour déterminer des cibles visant à améliorer la qualité de la langue orale et écrite des jeunes. Après la lecture des recommandations du rapport Ouellon, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Michèle Courchesne, a décidé de mettre en place des mesures pour améliorer la qualité du français des élèves, le *Plan d'action pour l'amélioration du français*. C'est à partir de la mise en œuvre de ce dernier qu'une meilleure maîtrise de la langue française devrait transparaître chez les élèves du secondaire. Parmi les mesures, on trouve notamment l'écriture hebdomadaire en classe de français et une plage horaire quotidienne consacrée à la lecture. En vertu de ce plan d'action, les écoles doivent aussi se donner des objectifs d'amélioration en écriture dans toutes les disciplines.

Depuis plusieurs années, on estime que la langue est malmenée par les élèves. Le nouveau a eu le dos large, mais il ne peut pas être la cause de tous les maux. En effet, si l'on remonte aux résultats du Ministère, à l'épreuve unique de 1999,

les élèves de cinquième secondaire des secteurs public et privé au Québec ont eu un taux de réussite de 47,9 % au critère évaluant l'orthographe d'usage et grammaticale. En 2008, les élèves ont amélioré leur résultat à ce même critère en obtenant un taux de réussite de 52,3 %. Les résultats des prochaines années nous fourniront d'autres données pour évaluer l'impact réel du *Programme de formation de l'école québécoise*.

► EST-CE QUE LE RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE PRESCRIT L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SELON LE VOCABULAIRE PROPRE À LA « NOUVELLE GRAMMAIRE » ?

Non, la nouvelle grammaire et le nouveau pédagogique sont deux choses distinctes. Depuis déjà une dizaine d'années, les élèves du secondaire reçoivent leur formation selon la terminologie et les principes de la grammaire dite nouvelle. Si, parfois, il existe encore un mélange entre les deux, de façon généralisée, le vocabulaire utilisé par les enseignants du primaire et du secondaire se rapporte à la nouvelle grammaire. Les fondements de celle-ci sont expliqués, notamment, dans un ouvrage de Marie Nadeau et Carole Fisher (2006). Fait important à noter, la grammaire dite nouvelle ne change pas la langue elle-même, elle change son enseignement et la terminologie utilisée.

► EST-CE QUE LE RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE PRESCRIT L'ENSEIGNEMENT DE LA « NOUVELLE ORTHOGRAPHE » ?

Non, et il faut comprendre que ce n'est pas le MELS mais bien l'Académie française qui a introduit la nouvelle orthographe. Bien que lors des épreuves ministérielles elle soit acceptée, actuellement, dans les écoles, la nouvelle orthographe n'est pas encore enseignée, le MELS n'y donnant pas son aval. Le programme de français précise seulement que des recommandations de rectifications orthographiques ont été émises par différentes instances (MELS, 2008, p. 151).

Récemment, M^{me} Catherine Dupont, de la Direction des programmes au MELS, a émis un communiqué dans lequel elle précise que, pour les épreuves de français de quatrième et sixième année ainsi que pour celles de deuxième secondaire, les deux graphies sont acceptées, comme à l'épreuve unique de cinquième secondaire.

Il est important de noter que ce qui est véhiculé dans les médias et dans la population à l'effet que l'enseignement magistral est banni avec l'arrivée du PFEQ va à l'encontre de ce qui y est préconisé.

► LE RENOUVEAU PRESCRIT-IL UNE MÉTHODE PÉDAGOGIQUE PARTICULIÈRE EN FRANÇAIS ?

Non, ni en français ni dans les autres disciplines. Il est important de noter que ce qui est véhiculé dans les médias et dans la population à l'effet que l'enseignement magistral est banni avec l'arrivée du PFEQ va à l'encontre de ce qui y est préconisé. En effet, dans le cadre du nouveau rôle du personnel enseignant ainsi que de celui de l'élève, on privilégie l'utilisation d'une variété de méthodes pédagogiques telles



l'enseignement stratégique, l'apprentissage coopératif, l'enseignement magistral, etc. Selon Perrenoud, l'enseignant qui utilise une pédagogie ouverte et active en respectant la façon d'apprendre de l'élève est un enseignant qui est enclin à utiliser une variété d'approches pour tenir compte des besoins de chacun des élèves. (1999, p. 54)

Si le nouveau pédagogique atteint ses objectifs, les collégiens de demain seront graduellement plus autonomes et ouverts sur le monde.

► QUELS SONT LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS QUE LES PROFESSEURS DU COLLÈGE DEVRAIENT APPORTER À LEUR PRATIQUE EN PRÉVISION DE L'ARRIVÉE DANS LEUR CLASSE DES ÉLÈVES ISSUS DU NOUVEAU EN FRANÇAIS ?

Voilà une belle question qui ne permet pas une réponse unique: tout dépend de ce que font déjà les collègues du collégial et de ce que ceux du secondaire sont en train de mettre en place.

Si le nouveau pédagogique atteint ses objectifs, les collégiens de demain seront graduellement plus autonomes et ouverts sur le monde.

Au terme de l'implantation du nouveau pédagogique au secondaire, les élèves s'attendront sans doute à ce que leurs professeurs de français du collégial utilisent des méthodes pédagogiques variées, ce qui sera en continuité avec l'enseignement qu'ils auront reçu au secondaire, tant en français que dans les autres cours. Les élèves qui fréquenteront le collégial, après être passés par un secondaire mettant en œuvre le nouveau pédagogique tel qu'il est conçu, s'attendront probablement aussi à ce que leurs professeurs soient également soucieux de différencier leur enseignement pour tenir compte des différents styles et rythmes d'apprentissage des étudiants.

Par ailleurs, toujours dans cet esprit d'arrimage interordres, au terme de l'implantation du nouveau pédagogique, plus les apprentissages en français seront contextualisés au collégial, meilleures seront les chances de réussite de l'étudiant, puisque ce dernier y aura été habitué au secondaire. Compte tenu de ce qui est graduellement intégré au secondaire, il pourrait aussi être envisagé, si ce n'est déjà fait au collégial, de reconnaître la fonction d'aide à l'apprentissage de l'évaluation, de favoriser une évaluation globale des apprentissages de l'élève (sur un ensemble de productions ou à travers un portfolio, par exemple) et de laisser une place à l'étudiant au regard du jugement qu'il porte sur ses apprentissages en cours de cheminement.

Les professeurs de français du collégial n'auront cependant pas à changer leurs pratiques du tout au tout dès l'automne 2010: d'une part, ils ont déjà eux-mêmes connu un nouveau pédagogique et, d'autre part, bien que le nouveau pédagogique soit prescriptif au secondaire, dans la pratique, chaque enseignant du secondaire intègre ce nouveau à son rythme.

En guise de conclusion, on pourrait dire que les collégiens de demain ne subiront pas de changements extrêmes en un temps minime: il faut du temps à tous pour s'approprier le PFEQ et pour l'appliquer. D'ailleurs, pouvons-nous garantir qu'un jour il le sera dans son intégralité, même s'il s'agit d'une prescription? ◆

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Bilan de l'application du Programme de formation de l'école québécoise-Enseignement primaire*, Rapport final de la Table de pilotage du renouveau pédagogique, Québec, 2006, 158 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Programme de formation de l'école québécoise, français langue d'enseignement, 2^e cycle du secondaire*, Québec, 2008, (version approuvée avant révision linguistique et traitement graphique).

NADEAU, M. et C. FISHER, *La grammaire nouvelle: la comprendre et l'enseigner*, Gaëtan Morin, Montréal, 2006, 239 p.

PERRENOUD, P., «La pédagogie différenciée pour affronter l'échec scolaire», dans *Des pistes prometteuses. Propos de leaders pédagogiques*, chapitre 4, sous la direction de L. Brossard et A. Marsolais, Québec, MultiMondes, 1999, 176 p.

Depuis 1995, Isabelle TREMBLAY enseigne le français au secondaire. Entre 2006 et 2008, elle a assumé les tâches de recherche et de rédaction pour le Comité-Conseil sur les programmes d'études, à titre de spécialiste en sciences de l'éducation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Pendant l'année 2008-2009, elle a été conseillère pédagogique et elle est aujourd'hui de retour à l'enseignement à la Commission scolaire de la Capitale.

tremblay.isabelle@educ.cscapitale.qc.ca

Pendant 12 ans, Sophie LEMAY a enseigné le français au secondaire à la Commission scolaire de Portneuf. Durant ces années, elle a construit son expérience tant au premier qu'au deuxième cycles. Elle a côtoyé des élèves performants, des élèves du cheminement régulier et des élèves éprouvant des difficultés scolaires. Depuis le début de sa carrière, elle est préoccupée par l'évaluation des apprentissages. Son intérêt pour la pédagogie l'a amenée, depuis août 2008, à occuper le poste de conseillère pédagogique de français pour le secondaire, à la Commission scolaire de Portneuf.

slemay@cscp.qc.ca